



Cahiers de l'Urmis

14 | 2013

Articuler différentes échelles. Relations micro-sociales au sein de systèmes mondialisés

Lycéens italiens et français face à la diversité. Des éléments d'analyse comparée

Italians and French high school students faced with diversity. Some elements for a comparative analysis

Alessandro Bergamaschi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/urmis/1173>

DOI : 10.4000/urmis.1173

ISSN : 1773-021X

Éditeur

Urmis

Référence électronique

Alessandro Bergamaschi, « Lycéens italiens et français face à la diversité. Des éléments d'analyse comparée », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 14 | janvier 2013, mis en ligne le 25 janvier 2013, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/urmis/1173> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/urmis.1173>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.



Les contenus des *Cahiers de l'Urmis* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Lycéens italiens et français face à la diversité. Des éléments d'analyse comparée

Italians and French high school students faced with diversity. Some elements for a comparative analysis

Alessandro Bergamaschi

1. Introduction : l'étude d'une population adolescente selon les "échelles" individuelles et contextuelles.

- 1 Dans cet article nous avons choisi de nous concentrer sur l'une des manières par lesquelles se manifestent les relations des majoritaires envers les minoritaires, à savoir les attitudes intergroupes. Nous présentons une analyse des préjugés que la société d'accueil manifeste envers le pluralisme culturel et religieux. Le préjugé, en tant qu'attitude, est une évaluation des autres qui définit et règle les relations entre les groupes humains (Park, Burgess 1933). Il s'agit des convictions et des prises de position que l'individu exprime face à un phénomène donné et qui se démontrent insensibles aux preuves contraires (Allport 1954). Précisons que cet article ne traite pas des comportements individuels face au pluralisme culturel et religieux, mais concerne les points de vue d'adolescents, appartenant à la société dite majoritaire sur les questions suscitées par l'immigration internationale.
- 2 Les études sur les attitudes intergroupes et le préjugé ont été plus particulièrement développées dans le cadre de l'approche psycho-sociale. Au sein de cette discipline, il existe deux principaux paradigmes théoriques pour tenter d'expliquer les causes des préjugés que les membres de la société dite majoritaire expriment envers les groupes minoritaires¹ : la *théorie des conflits réels* et la *théorie de l'identité sociale*.
- 3 La *théorie des conflits réels* est le résultat de plusieurs contributions. Formulée initialement par Blumer (1958), elle a ensuite fait l'objet d'une systématisation plus

complète par Sherif (1969, 1979), Le Vine et Campbell (1972) et enfin par Bobo (1988). Elle est la théorie la plus “ancienne” pour expliquer les préjugés intergroupes, et connaît encore de nos jours des évolutions conséquentes (Scheepers *et al.* 2002, 2003). Selon ce modèle, les réactions de la société d'accueil à la présence des groupes minoritaires sont dictées essentiellement par la volonté de protéger les prérogatives supposées exclusives au groupe majoritaire. Les immigrés sont alors des cibles d'une rhétorique qui les accuse de “voler le travail”, de “s'emparer injustement” des aides sociales et de “dégrader” la vie urbaine. Dans ce cas il s'agit d'une menace matérielle que la population majoritaire exprime envers les minoritaires (Stephan *et al.* 1996, 2005).

- 4 La *théorie de l'identité sociale* est, elle, plus récente. Elaborée par Tajfel *et al.* (1981, 1982, 1986), le noyau de son raisonnement consiste à partir des fonctions sociales des stéréotypes pour expliquer leurs fonctions individuelles. Tajfel (1981) affirme que « les individus se servent des stéréotypes pour s'aider dans la structuration cognitive de leur propre environnement social [...] et même pour protéger leur système de valeurs »² (p. 258). Les stéréotypes aident alors à protéger l'identité sociale des individus, c'est-à-dire « l'image qu'un individu se fait de lui-même et qui dérive de sa conscience d'appartenir à un groupe social (ou des groupes) ainsi que de la valeur et de la signification émotionnelle qu'il associe à cette appartenance » (Tajfel, Turner 1986, p. 16). L'identité sociale sert à l'individu pour transmettre des images de soi qui sont positives. Dans ce sens, tout groupe social culturellement intégré véhiculera parmi ses membres des images positives de lui-même servant à accroître sa valeur par rapport aux groupes externes. Ces derniers feront l'objet de jugements négatifs en raison de leurs modes de vie supposés entrer en conflit avec le style de vie du groupe majoritaire. Le type de menace exprimée est donc axé sur des questions identitaires ou symboliques (Stephan *et al.*, *op. cit.*).
- 5 L'élément commun à ces paradigmes est de se focaliser sur l'individu en tant que registre d'analyse privilégié. L'accent est mis sur des émotions et des sentiments négatifs ainsi que sur les états d'anxiété que l'individu ressent envers les groupes minoritaires (Stephan *op. cit.*, Stephan *et al.*, *op. cit.*). Selon ces théories, les attitudes intergroupes s'échelonnent sur un continuum allant d'états émotionnels positifs à des états négatifs. Les préjugés s'ancrent donc dans des états émotionnels négatifs qui émergent d'une dimension cognitive (Clark, Isen 1982). Les attitudes sont alors des évaluations cognitives qui ressortent de sentiments et d'émotions (Dovidio *et al.* 1986). Ensuite, comme ces mêmes auteurs le soulignent, l'attention est orientée sur les perceptions les plus pures, abstraction faite des caractéristiques réelles qui marquent la relation entre majoritaires et minoritaires³. Les mécanismes sociopolitiques qui produisent les stéréotypes négatifs à l'égard des groupes minoritaires ne sont donc pas pris en considération⁴.
- 6 Pour les raisons que l'on vient de mentionner, cette approche ne semble pas en mesure de prendre en compte la variabilité des attitudes selon les spécificités sociales, politiques et culturelles des contextes où elles se manifestent. Prêter attention au contexte, à sa manière de structurer le statut des groupes minoritaires, permettrait de comprendre comment certains stéréotypes et préjugés circulent dans l'espace public et, par conséquent, sont intériorisés par l'individu.
- 7 Dans le cadre de cette enquête, lorsqu'on parle de contexte on entend l'environnement dans lequel des dynamiques sociales, politiques et culturelles précises contribuent à

donner forme aux questions publiques qui entourent le thème de l'immigration. A cet effet, on peut supposer que la diffusion de certains stéréotypes et préjugés nécessite de conditions permettant leur enracinement dans le discours public. En étudiant les manifestations de xénophobie dans les pays de l'Europe occidentale, Koopmans et Olzak (2004) affirment que chaque pays semble caractérisé par l'existence d'une « structure d'opportunité discursive », une sorte de réservoir sociocognitif nécessaire à la formation de l'opinion publique et qui légitime l'expression des formes d'intolérance. Celle-ci serait le résultat de l'action des partis politiques qui légitiment la circulation de stéréotypes négatifs à l'égard des groupes minoritaires, qui sont ensuite repris et amplifiés par l'action des médias. Cet enchevêtrement entre d'un côté, l'agencement des acteurs politiques et, de l'autre, le monde des médias, constitue la toile de fond nécessaire pour la diffusion de stéréotypes et de préjugés à l'égard des groupes minoritaires. Il s'agit de ce qu'on peut qualifier de socio-dynamique de la xénophobie et qui se manifeste avec des slogans différents selon les situations.

- 8 Pour donner un exemple d'une telle socio-dynamique, on peut considérer que jusqu'aux années quatre-vingt, dans les pays européens d'ancienne immigration, les préjugés portaient essentiellement sur des questions sociales et économiques, les "nationaux d'abord" étant le slogan dominant. La situation se modifie dans les années qui suivent, avec l'apparition des premiers signes de récession économique lorsque dans l'imaginaire collectif des sociétés d'accueil, l'immigré – même s'il vaudrait mieux parler de "générations issues de l'immigration" – perd le statut d'agent économique qu'il avait dans les années 1960-1970. Chez les majoritaires, les représentations sociales de l'immigration et de ses conséquences évoluent alors vers des questions d'ordre culturel et identitaire. A l'orée de ce nouveau siècle, Martinello (2000) propose une synthèse claire des effets sur l'opinion publique de ce changement de perspective : « selon les interprétations, [l'immigré, ndr] enrichit "notre" culture ou la met en péril » (p. 43).
- 9 Bien que ces analyses se basent sur des constats irréfutables, il semble difficile de les étendre à l'ensemble du panorama européen. En effet, si elles paraissent adaptées à la situation d'anciens pays d'immigration comme la France, l'Angleterre et les Pays-Bas, leur application aux pays où ce phénomène n'est apparu que récemment, notamment l'Italie, l'Espagne et la Grèce est sans doute plus discutable.
- 10 Les résultats de l'enquête ici présentée, visent à aborder la variabilité des préjugés des majoritaires envers les minoritaires selon les caractéristiques du contexte sociopolitique dans lequel se trouvent les individus. On part du fait que toute évaluation attitudinale trouve ses racines dans les discours et les représentations qui façonnent le thème que l'on est en train d'étudier. A ce titre, nous prenons en compte dans notre étude les « nombreuses "représentations collectives" » qui pèsent selon Sayad sur l'immigré, qui se trouve au centre des débats sur l'immigration (Sayad 2006, p. 63).
- 11 Notre démarche vise à placer les représentations et les attitudes envers le phénomène de l'immigration⁵ dans un double cadre d'influence : a) les évaluations qui sont conditionnées par la position sociale de l'individu définissant par-là même les caractéristiques de son espace d'action, b) les forces sociopolitiques qui au niveau national façonnent le statut des groupes minoritaires ainsi que leur image publique. Dans le cadre de cette étude, on suppose que les manières d'évaluer l'impact socio-

économique et socioculturel de l'immigration varient en fonction de l'angle d'observation (individuel ou contextuel) des relations intergroupes.

- 12 La relation entre ces deux registres, le premier de niveau individuel et le second de niveau contextuel, représente l'objet de cette contribution. Il s'agit d'une perspective d'analyse qui a été esquissée à la fin des années cinquante par Pettigrew (1958). Ce dernier, en comparant les attitudes intergroupes en Afrique du Sud et dans le sud des États-Unis, parvient à la conclusion que si les variables placées sur le registre individuel exercent une influence de premier ordre, l'influence des variables appartenant au registre contextuel ou sociopolitique mérite également d'être étudiée de manière approfondie. Selon Pettigrew, la prise en compte de ces deux niveaux d'analyse peut aider à la compréhension du préjugé. Selon lui, « dans les régions connaissant d'anciennes traditions d'intolérance raciale, si les facteurs relatifs à la personnalité demeurent importants, les facteurs socioculturels sont cruciaux pour comprendre l'intensité de l'hostilité raciale » (p. 40). Il ressort par exemple de son étude que les personnes qui habitent dans des régions marquées par un préjugé enraciné « ne font pas forcément preuve d'attitudes plus autoritaires [et, ndr] le conflit en question peut être le reflet d'opérations historiques, culturelles et de facteurs sociaux » (*ibidem*).
- 13 Nonobstant cet appel, les recherches sur les relations entre facteurs contextuels et préjugés demeurent, encore aujourd'hui, un domaine d'étude relativement inexploré (Quillian 1995, Esses *et. al.*, 2001, Rodriguez *et. al.*, 2009).
- 14 Suivant cette perspective, on fait l'hypothèse que les variables de niveau individuel, qui contribuent à définir la position sociale de l'individu et son système de valeur, sont censées façonner les « prises de position » (Montmollin 2003, p. 90) envers l'immigration d'une manière différente par rapport aux variables qui relèvent du registre contextuel ou idéologique.
- 15 Pour vérifier cette hypothèse, une enquête comparative a été menée en France et en Italie sur la base de deux échantillons de lycéens, invités à exprimer leurs points de vue à l'égard des immigrés et des questions posées par l'immigration. S'agissant des points de vue d'une population adolescente et sans expérience migratoire, ou autrement dit nationale, la deuxième partie présentera la méthode choisie. Une certaine attention sera portée sur les caractéristiques des deux échantillons.
- 16 La troisième partie présente les résultats. On commencera par mettre en lumière pour chaque échantillon les représentations sociales sur l'immigration qui servent de ressources sociocognitives aux évaluations envers ce phénomène. Ensuite, on considérera les attitudes des lycéens à partir de leur position sociale, à savoir ce que représente leur espace d'action. Enfin, on analysera les attitudes à partir de l'échelle contextuelle, c'est-à-dire en fonction du pays de résidence. La discussion des résultats s'orientera prioritairement vers une typologie des préjugés qui émerge de l'analyse des données, tout en soulignant que l'échelle nationale - le pays de résidence - est la variable donnant les résultats les plus intéressants.
- 17 Dans la conclusion, après avoir récapitulé les résultats, on s'arrêtera sur une considération principale. La plasticité des représentations et des préjugés et la capacité du contexte de les façonner est une donnée qui ressort même en interrogeant une population adolescente comme celle enquêtée, à savoir une population en plein devenir et qui est encore éloignée des droits et des devoirs de la vie d'adulte.

2. La méthode d'enquête.

- 18 Pour l'étude des perceptions, des représentations et des attitudes envers l'immigration, nous avons opté pour une démarche quantitative menée sur un échantillon de 920 lycéens âgés en moyenne de 17 ans, répartis entre la population italienne (60,5 %) et française (39,5 %)⁶. Cette décision mérite d'être étayée. En prenant en considération les principales enquêtes européennes sur les attitudes envers les groupes minoritaires, développées dans le cadre d'une approche sociologique, on peut constater que celles-ci se focalisent principalement sur des échantillons d'adultes (Coenders, Gijsberts et Scheepers 2004, Coenders, Lubbers et Scheepers 2009). Il s'agit probablement d'un choix dicté par un *a priori* selon lequel pour obtenir le point de vue sur des enjeux sociaux dotés d'une certaine teneur, force est de s'orienter vers une population qui est censée posséder les notions de base et la conscience des droits socio-économico-politiques, en un mot l'idée de citoyenneté. En effet, depuis quelques années plusieurs auteurs remarquent que l'état des connaissances sur les relations intergroupes entre adolescents est lacunaire, l'attention ayant été portée prioritairement au monde des adultes (Ruck *et al.* 2011, Berry 1997, 2006).
- 19 Cet *a priori* a le désavantage de ne pas considérer l'adolescence comme une phase de la vie sociologiquement pertinente, marquée par des idées et des croyances déjà structurées dont on peut repérer les effets dans les années à venir (Hooghe, Wilkenfeld 2007, White *et al.* 2009). Par ailleurs, selon certains auteurs, l'adolescence représente un âge crucial pour la formation des attitudes et des relations intergroupes vu que :
- aujourd'hui en Europe les adolescents représentent la population la plus concernée, en termes d'interaction quotidienne, par la diversité culturelle et religieuse (Hooghe, Trappers, Meuleman, Reeskens 2008, Ford 2008) ;
 - c'est pendant l'adolescence que se consolident les opinions envers les questions sociales et politiques, dont les débats suscités par l'immigration (Piaget, Inhelder 1966, Aboud, Doyle 1988, Altmeyer 1998, Duriez, Soenens 2009) ;
 - enfin, c'est au cours de l'adolescence que l'individu commence à réfléchir à son futur, à développer ses ambitions et ses attentes de statut (Galland 2007). Pour l'adolescent, le monde environnant acquiert une signification sociale et la relation "Nous-Eux" est évaluée sur la base de sa position dans la société, de la perception qu'il a de cette dernière et de ses représentations de la réalité environnante.
- 20 La population a été sélectionnée au moyen d'un échantillonnage par choix raisonné, afin que « les caractéristiques les plus essentielles de la population se retrouvent en proportion similaires dans l'échantillon » (Martin 2007, p. 21). Les deux principales variables qui ont guidé la sélection des effectifs ont été : a) un statut socio-économique hétérogène, exprimé par la profession des parents, b) une densité différente d'élèves membres des groupes minoritaires, exprimée par le pourcentage d'élèves étrangers ou immigrés, inscrits dans l'établissement⁷.
- 21 La population des deux échantillons est répartie selon le type de lycée fréquenté : lycée professionnel (IT 37,1 % - FR 39,2 %), lycée technologique (IT 29,2 % - FR 28,8), lycée général (IT 33,3 % - FR 32,0 %) ; le statut socio-économique⁸ présente les caractéristiques suivantes : statut bas (IT 42,2 % - 37,1 % Fr), moyen (IT 37,8 % - FR 40,3 %), haut (IT 20,0 % - FR 21,6 %)⁹. Le pourcentage d'élèves membres de groupes minoritaires varie entre 2,1 % et 25,2 % des inscrits totaux pour les établissements

sélectionnés à Turin et à Gênes et entre 1,4 % et 12,3 % des inscrits pour l'échantillon de Nice¹⁰.

- 22 Peut-être est-il utile de mettre en avant qu'il ne s'agit pas d'échantillons représentatifs de la jeunesse italienne et française. D'abord, l'enquête a été menée dans des villes marquées par des caractéristiques spécifiques. L'échantillon italien a été construit dans les lycées de Turin et de Gênes, deux villes avec un long passé industriel et ouvrier, qui sont en train de se reconverter vers le secteur tertiaire. Une reconversion qui n'est pas exempte de difficultés, notamment pour la capitale de la Ligurie qui à partir des années quatre-vingt a perdu environ 250 000 habitants (Camera Di Commercio Di Genova 2005). Quant à l'échantillon français, le recueil des données s'est fait dans les lycées de Nice, la capitale d'une des régions les plus riches de France, marquée par une culture politique connue pour sa solide orientation conservatrice. Nous sommes donc en train d'étudier la manière dont deux groupes d'adolescents évoluant dans des contextes d'immigration différents - contextes marqués par des discours précis à l'égard des groupes minoritaires - prennent position face à ce phénomène.
- 23 Comme évoqué lors de l'introduction, l'analyse des données s'est focalisée sur la population dite nationale, ou majoritaire, à savoir sur les lycéens dont les familles n'ont pas d'expériences de mobilité internationale dans les deux dernières générations (920 au total). Tous les adolescents nés à l'étranger ou ayant au moins un parent né à l'étranger ont été de fait exclus de l'analyse. Cette enquête privilégie donc les évaluations d'une jeune population, dont l'arbre généalogique récent ne compte que des origines italiennes et françaises, vis-à-vis de des questions soulevées par l'immigration.

Le choix des variables

- 24 La technique de recueil repose sur un questionnaire semi-directif. Les variables dépendantes se basent à la fois sur des indicateurs qualitatifs et des échelles d'attitude dont une partie des items a été empruntée aux enquêtes menées au niveau européen sur ce sujet¹¹, tandis que l'autre partie a été conçue spécifiquement pour ce travail. Les représentations sociales de l'immigré ont été repérées au moyen d'un test d'association de mots, un outil qui permet de faire ressortir les structures sémantiques qui entourent les opinions sur un objet précis (Seca 2001, Abric, 2003).
- 25 Les études sur les attitudes intergroupes ont tendance à soumettre à l'attention des interviewés un certain nombre de thèmes autour desquels les débats publics sur l'immigration et les groupes minoritaires se développent. L'objectif de cette manière de procéder est double. On vise d'abord à tracer les contours des préjugés ou leurs caractéristiques, c'est-à-dire à voir s'ils portent sur des questions économiques (*i.e.* l'idée de compétition dans le marché du travail), sociales (*i.e.* la crainte que les immigrés profitent des politiques sociales), sécuritaires (*i.e.* l'affirmation que les immigrés augmentent la criminalité), et identitaires et/ou culturelles (*i.e.* les inquiétudes que la diffusion des us et coutumes exotiques se fasse au détriment de la culture et de l'identité nationale). Le deuxième objectif est de mesurer le niveau d'adhésion du public à ces stéréotypes qui circulent dans les discours.
- 26 Dans le cadre de cette enquête on suivra les mêmes axes de travail. Les lycéens italiens et français ont répondu à différents items, évoquant les principaux stéréotypes qui pèsent sur l'immigration. Ces items peuvent être lus comme des préjugés ou des

sentiments de “menace” (de l’anglais *threat*) que les membres de la société majoritaire expriment envers l’immigration et la présence des groupes immigrés.

27 En ce qui concerne les items concernant le préjugé, les jeunes ont été interrogés au moyen des questions suivantes :

- **Dimension socio-économique** : les questions portaient sur les effets supposés de l’immigration sur leurs projets et leur avenir professionnel (Q. *À ton avis, l’immigration et ses effets sur la société peuvent-ils influencer la réalisation de tes projets d’avenir ?*¹²). Le choix de cet item, qui oriente la réflexion sur un plan personnel ou égo-tropique¹³ a été dicté par le type de population enquêtée. Il s’agit d’adolescents, à savoir des individus encore éloignés des responsabilités typiques des « rôles adultes » (Galland, *op. cit.*) mais qui, comme nous l’avons dit plus haut, se trouvent, à la fin du lycée, dans un moment de leur vie propice au développement d’« attentes de statut » (Blau, Duncan 1967). L’élaboration des projets d’avenir, est un élément déterminant dans la formation des visions sur l’environnement, ce qui favorise les prises de positions envers les facteurs supposés les faciliter ou bien les entraver.
- **Dimension sécuritaire** : les questions portent sur les liens supposés entre l’immigration et la criminalité (Q. *En général, penses-tu que l’immigration a augmenté la délinquance en [Italie / France] ?*¹⁴). Cet item qui interroge sur le couple “immigration et criminalité” a été choisi en raison de sa saillance dans les deux contextes étudiés. Le recueil des données s’est déroulé entre 2008 et 2009, lorsque le gouvernement italien d’abord et le gouvernement français ensuite, ont entamé une série d’actions visant à stigmatiser largement la population immigrée, notamment les collectivités rom et roumaine.
- **Dimension identitaire** : les questions tournent autour de deux volets, le premier représenté par un indice cumulatif construit sur deux items, les deux concernant l’islam (Q. *a. Dans les mosquées il y a trop souvent un endoctrinement politique ; b. Les femmes musulmanes devraient être autorisées à porter le foulard au travail ou à l’école*¹⁵). Wieviorka (2005) souligne que la modernité est « l’ère où les identités se développent » (p. 23) et que les tensions avec l’altérité questionnent « notre capacité à vivre ensemble » (p. 19). Le débat qui a pris corps durant ces dernières années sur la cohabitation des groupes de musulmans en Europe et sur l’affrontement entre la civilisation démocrate-chrétienne et théocrate-islamique, est symptomatique de l’idée d’affrontement identitaire (Huntington 1996, Sartori 2002). Entre outre, les faits du 11 septembre 2001 ont contribué à renforcer davantage la vision négative de l’Islam sur la scène internationale. A cet effet, plusieurs sources continuent à relever qu’aujourd’hui les perceptions des citoyens de l’Union Européenne à l’égard de l’Islam sont imprégnées d’intolérance et de peur (Zick, Kuppert, Hovermann 2011, p. 41-60). En phase de construction du questionnaire on a donc décidé que les items sur la “question de l’islam” représentaient des indicateurs pertinents pour saisir les préjugés concernant les tensions identitaires.

28 Le deuxième volet de la **dimension identitaire**, interroge sur l’acquiescement à octroyer la nationalité par la naturalisation (Q. *Et au final, est-il juste selon toi qu’un étranger qui vit en Italie/France puisse devenir [Italien / Français] ?*¹⁶). La naturalisation, acte par lequel on élève les minoritaires au rang du groupe majoritaire, représente un autre indicateur de l’ouverture à la diversité. L’octroi de la nationalité permet, en effet, de passer du statut de non-national au statut de national, les premiers acquérant - au moins sur le papier - les mêmes droits et devoirs que les seconds. En outre, il s’agit d’un des thèmes les plus emblématiques qui distinguent l’Italie et la France. En Italie, les dispositions qui règlementent la naturalisation imposent dix ans de résidence avant de

présenter la demande¹⁷. En France, au contraire, l'acquisition de la nationalité au moyen de la naturalisation demande un temps d'attente moindre (5 ans)¹⁸.

29 Quant aux variables indépendantes, nous avons considéré celles contribuant à insérer les attitudes intergroupes des adolescents au sein du plus global cadre socio-psychologique où les relations entre majoritaires et minoritaires prennent forme. Elles sont dans l'ordre :

- Le statut socio-économique de la famille (profession des parents). On fait l'hypothèse que les attitudes intergroupes sont influencées par le degré de « proximité sociale » (Braun, Koompans, *op. cit.*) des jeunes majoritaires par rapport aux minoritaires. On s'attend donc à ce que les opportunités de conflit qui ressortent du fait de partager des positions sociales similaires marquent davantage les adolescents dont les familles ont des faibles ressources économiques et culturelles (Scheepers *et al.* 2002 ; Bevelander, Otterbeck 2010).
- Le positionnement politique sur l'échelle gauche-droite (Q. *A propos de politique, on parle en général de gauche et de droite. Même si tu n'as pas encore voté, où te situerais-tu sur cette échelle ?*¹⁹). Sur ce point l'hypothèse prévoit que l'adhésion aux programmes des partis orientés à droite est généralement associée à une plus grande hostilité à l'égard des minoritaires par rapport à l'adhésion aux programmes placés à gauche. Bien qu'il s'agisse d'une hypothèse très solide, que nous devons aux travaux fondateurs d'Adorno *et al.* (1950), l'intérêt sous-jacent de cette enquête est de vérifier ses effets chez une population jeune avec de faibles expériences de participation politique et habituellement dépeinte comme désintéressée et méfiante envers le monde de la politique (Stellinger, Wintrebreg 2008).
- Les perceptions numériques de l'immigration (Q. *Selon toi, combien y a-t-il d'immigrés en [Italie / France] ?*²⁰). L'hypothèse prévoit que la perception d'une quantité d'immigrés supérieure à la donnée réelle est caractérisée par l'expression d'un niveau de menace élevée, ce qui pourrait cacher un sens d'invasion implicite (Coenders *et al.*, *op. cit.* 2004).
- La confiance interpersonnelle, c'est-à-dire la capacité à faire confiance aux gens (Q. *En général, est-ce que tu penses qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou qu'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ?*²¹). Sur ce point on s'attend à ce que l'intensité des préjugés envers les minoritaires soit directement proportionnelle à la confiance envers les autres en général. L'intérêt est donc de vérifier si les attitudes d'ouverture ou de fermeture sont reliées à la façon plus globale de se rapporter aux autres en termes confiants et positifs.
- Les amitiés intergroupes, à savoir le nombre d'amis membres de groupes minoritaires (Q. *Aujourd'hui, en [Italie / France], il y a des personnes qui ont des origines, des religions, des cultures ou des traditions différentes. Toi-même, as-tu des amis parmi ces personnes ?*²²). Les résultats attendus prévoient que les jeunes qui ont des relations amicales avec des membres appartenant à des groupes minoritaires, généralisent ces expériences positives vécues au niveau microsocial et fassent preuve d'attitudes moins conflictuelles envers les questions posées par l'immigration (Allport 1954, Pettigrew 1997).

3. Les résultats.

3.1 Deux images différentes de l'immigré.

30 Amorcer la présentation des résultats au moyen des représentations et des perceptions qui circulent sur l'immigration aide à repérer la toile de fond où les attitudes envers ce phénomène prennent forme. Premièrement, nous avons choisi de questionner les adolescents sur l'acteur principal de l'immigration : l'« immigré ». Essayant d'éviter de

le présenter comme un problème social dès le début du questionnaire, on a préféré encourager la réflexion des jeunes de la manière la plus neutre possible. Au moyen d'une technique de libre association, ils ont dû associer au terme « immigré » les premiers mots qui leur venaient à l'esprit (Q. *Peux-tu me dire ce qui te vient immédiatement à l'esprit lorsque tu entends le mot "immigré" ?*). Abric (2003) note que l'avantage d'une technique de libre association, par rapport à un entretien classique, réside dans la possibilité d'accéder beaucoup plus rapidement aux « éléments de l'univers sémantique du terme ou de l'objet étudié [...] implicites ou latents qui seraient noyés ou masqués dans les productions discursives » (p. 66). Cette démarche permet de repérer « l'image » que les adolescents se font de l'immigré (p. 63). L'analyse du corpus de citations a été effectuée en croisant deux variables : la fréquence des citations et leur rang moyen. La fréquence est donnée par l'importance que chaque catégorie revêt sur le total des éléments cités, et est exprimée en pourcentage. Le rang moyen s'entend en valeurs absolues (moyenne) et a été calculé à travers l'analyse de la variance (Anova). Le rang quant à lui représente l'ordre d'apparition des mots, termes ou attributs sur les six lignes à disposition dans le test d'association.

- 31 Tout d'abord, les représentations de l'immigré formulées par les lycéens italiens et français se placent sur deux niveaux différents. Pour les adolescents italiens, l'image de l'immigré est associée à la « menace sécuritaire » (19,2 % - moyenne 2,36). Pour les adolescents français, au contraire, cette idée perd de son importance et c'est plutôt celle de « non-intégration » qui prend place dans leurs représentations (28,2 % - moyenne 2,15). Pour les lycéens français, l'immigré est avant tout une personne en proie à des difficultés de logement, de carrière professionnelle, de qualité de vie dans certains quartiers, etc.
- 32 Une autre différence concernant les représentations de l'immigré mérite d'être soulignée. Dans le noyau de la représentation des lycéens italiens, on trouve un ensemble de citations reposant sur une vision « compassionnelle » (12,8 % - moyenne 3,23). Pour le groupe français, cette vision revêt une importance moindre (1,4 % - moyenne 4,63). On remarque avec intérêt que les deux représentations qui émergent sont insensibles à l'influence d'autres variables sociologiques classiques, comme le statut socio-économique familial ou le niveau de scolarisation des parents. Cette preuve indique qu'on se trouve devant des systèmes cognitifs placés à un haut niveau d'abstraction, aspect qui confirme le caractère fondamental des représentations sociales (Seca, *op. cit.*).

3.2 Les attitudes envers l'immigration à partir de l'échelle individuelle.

- 33 Après avoir présenté la trame sociocognitive où les attitudes prennent forme, nous pouvons maintenant illustrer comment les prises de position des adolescents sont exprimées sur la base de leur position sociale. Le tableau suivant présente les coefficients de significativité obtenus au moyen de l'analyse de la variance (Anova) et d'un tableau croisé pour la disponibilité à octroyer la nationalité.

Tableau 1 : Récapitulatif des croisements entre les dimensions de préjugé et les variables indépendantes.

	Statut socioéconomique		Positionnement politique		Perceptions numériques		Confiance interpersonnelle		Amitiés intergroupes	
Echantillons										
Dimensions	IT	FR	IT	FR	IT	FR	IT	FR	IT	FR
socio-économique	p*** F 13, 87	p** F 5,97	p*** F 82,91	p*** F 19,45	p** F 9,60	p*** F 15,32	p*** F 36,17	p*** F 28,132	p*** F 37,78	p*** F 26,79
sécuritaire	p* F 5,23	p* F 4,02	p*** F 40,93	p*** F 10,00	p** F 11,40	p*** F 12,23	p*** F 27,88	NS	p** F 11,20	p** F 9,32
identitaire 1 (volet socioculturel)	p*** F 11,08	p** F 7,05	p*** F 55,26	p*** F 9,88	NS	p*** F 11,34	p*** F 22,00	NS	p*** F 18,80	p*** F 20,51
identitaire 2 (volet naturalisation)	p*** phi 0,17	p** phi 0,14	p*** phi 0,46	p*** phi 0,33	NS	NS	p*** phi 0,19	p** phi 0,22	p** phi 0,18	p** phi 0,16

Coefficients : a) niveaux de significativité statistique : $p \leq .001$ ***, $p \leq .010$ ** , $p \leq .050$ * ; b) Anova : F de Fischer

Pour chaque croisement est mentionné le niveau de significativité statistique (p) ainsi que le niveau d'indépendance des groupes (Anova)

Les associations entre les variables indépendantes et la Menace identitaire 2 (volet naturalisation) cette dernière étant une variable dichotomique, ont été analysées au moyen de tableaux croisés. Dans ce cas la force de l'association est mesurée par le *Phi*.

NS : association statistiquement non significative (les effets de la variable dépendante sur la variable indépendante sont dépourvus d'intérêt).

- 34 Les résultats montrent un cadre conforme aux attentes, tant pour l'échantillon de lycéens italiens que pour l'échantillon de lycéens français. Sur quarante associations, seulement deux pour le groupe italien (relation : *perceptions numériques - menaces identitaires*) et trois pour le groupe français (relation : *perceptions numériques - menace identitaire volet 2, confiance interpersonnelle - menace sécuritaire, confiance interpersonnelle - menace identitaire volet 1*) ne sont pas statistiquement significatives.
- 35 En ce qui concerne les effets du statut socio-économique d'origine, il est à noter que plus la famille des lycéens est insérée dans une condition financière aisée, moins le phénomène d'immigration est accusé d'entraver la réalisation des projets d'avenir professionnels personnels, ou d'accroître la criminalité dans le pays, nuisant ainsi à la culture politique nationale. On constate enfin chez ces mêmes populations une propension plus grande à accepter l'octroi de la nationalité aux étrangers.
- 36 Les lycéens qui se positionnent sur la partie droite de l'hémicycle politique font preuve des attitudes plus fermées sur toutes les dimensions considérées.

- 37 On trouve ensuite les effets des perceptions concernant les dimensions du phénomène de l'immigration. Plus elles s'éloignent du réel, en surestimant le nombre d'immigrés présents dans le pays, plus les attitudes se durcissent, sauf pour les menaces identitaires de l'échantillon italien et le deuxième volet de la menace identitaire pour l'échantillon français. S'agissant d'une variable fréquemment utilisée dans les études sur les attitudes intergroupes, il se peut que la tendance à surdimensionner le phénomène affecte prioritairement les personnes qui perçoivent les minoritaires comme des réels compétiteurs et des déstabilisateurs de l'ordre public, ce qui amène à multiplier leur consistance par rapport à la réalité (Coenders, Gijsberts et Scheepers, *op. cit.*).
- 38 Les lycéens qui déclarent avoir confiance en la plupart des gens, manifestent en même temps moins de prévention envers l'immigration. Les effets non significatifs sur les dimensions sécuritaire et identitaire (1^{er} volet) pour l'échantillon français peuvent être dus au faible nombre de lycéens qui déclarent avoir confiance dans les autres²³. L'ouverture envers la diversité culturelle et religieuse semble donc être une propriété constitutive d'une personnalité confiante. Il s'agirait d'une condition de niveau précontractuel, où les aspects formels de la cohabitation communautaire ont besoin de s'appuyer sur un substrat informel avec une plus grande valeur émotionnelle qui représente le lien essentiel pour l'ordre social.
- 39 Enfin, l'hypothèse du contact amical est corroborée par des associations robustes. Plus les adolescents sont entourés par un réseau amical hétérogène, d'un point de vue des us, des coutumes et des traditions culturelles de leurs amis, moindre est la menace exprimée sur les dimensions considérées. Comme il a été mis en exergue par de nombreux travaux dans le cadre de la théorie du contact, notamment ceux menés par Pettigrew, le fait d'avoir des amitiés intergroupes semble permettre une plus grande ouverture envers les questions posées par la montée du pluralisme culturel et religieux (Pettigrew 1997, 1998, Pettigrew, Tropp 2006). De telles amitiés favoriseraient « l'empathie intergroupes », le « désir de mieux les connaître » et la naissance d'une mentalité « déprovincialisée » (Pettigrew 1997, pp. 173-175).
- 40 Ces résultats montrent un tableau cohérent et conforme à l'essentiel des travaux menés sur ce sujet à partir de l'œuvre pionnière d'Adorno *et al.* (1950). En synthèse, l'hostilité intergroupes est associée à :
- la proximité sociale avec les minoritaires,
 - une vision conservatrice de la réalité,
 - une perception déformée du phénomène (de type alarmiste),
 - l'ouverture et la confiance envers les gens en général,
 - peu de contacts amicaux avec les membres des groupes minoritaires.
- 41 Nous sommes dans un cadre interprétatif de niveau individuel, où les évaluations de la diversité culturelle et religieuse naissent des conditionnements que l'individu subit en raison de sa position sociale. Le point intéressant réside dans le fait que ces résultats se dégagent d'une population jeune, encore éloignée des responsabilités et des devoirs des « rôles adultes », mais qui exprime des attitudes nettes envers un thème complexe comme celui qui a été examiné. Dans la partie suivante on opérera un changement de registre, en essayant de passer aux effets qui émergent de l'échelle contextuelle.

3.3 Les attitudes envers l'immigration à partir de l'échelle contextuelle.

- 42 L'idée de prêter attention aux influences qui se font jour lorsque l'on considère le pays de résidence comme variable indépendante provient d'une considération relative aux questions et aux débats que l'immigration est en train de poser dans la Péninsule et l'Hexagone. Par ailleurs, il s'agit d'un phénomène fort différent, au moins en ce qui concerne son enracinement historique. À l'instar de l'analyse présentée dans le paragraphe précédent, le tableau suivant montre les associations entre les dimensions d'attitudes intergroupes en introduisant comme variable indépendante le pays.

Tableau 2 : Récapitulatif des croisements entre les dimensions de préjugé et l'échantillon de lycéens.

Dimensions	Echantillons (lycéens italiens - lycéens français)
socioéconomique	p*** F 103,26
sécuritaire	p* F 5,06
identitaire 1 (volet socioculturel)	p*** F 85,87
identitaire 2 (volet naturalisation)	p* V 0,12

Coefficients : a) niveaux de significativité statistique : $p \leq .001^{***}$, $p \leq .010^{**}$, $p \leq .050^*$; b) Anova : F de Fischer

Les associations entre la variable indépendante (le pays de résidence des lycéens) et la Menace identitaire 2 (volet naturalisation) cette dernière étant une variable dichotomique, ont été analysées au moyen de tableaux croisés. Dans ce cas la force de l'association est mesurée par le *Phi*.

- 43 La crainte que l'immigration puisse entraver la réalisation des projets d'avenir des lycéens concerne davantage l'échantillon italien que l'échantillon français ; dans ce cas, les coefficients indiquent que les deux groupes sont homogènes et les valeurs des moyennes bien distancées (moyenne : IT 6,1 - FR 3,8). Bien que l'association entre pays de résidence et le couple immigration-criminalité soit nettement moins robuste par rapport à la précédente, ce qui laisserait songer que la question sécuritaire est épineuse dans les deux contextes, ce sont les lycéens de la Péninsule qui accusent l'immigration d'avoir fortement augmenté la criminalité (moyenne : IT 2,3 - FR 1,8).
- 44 Le groupe français se distingue lorsque les questionnements portent sur les thématiques d'ordre plus symbolique. D'abord, il exprime des attitudes plus négatives à propos de la menace identitaire posée par l'islam ; comme pour la dimension socio-économique, même dans ce cas les coefficients d'associations sont vigoureux, l'écart entre les moyennes étant considérable (moyenne : FR 4,5 - IT 3,3). Ensuite, lorsqu'il s'agit de relever la disponibilité à accorder la nationalité on obtient un niveau d'accord

globalement majoritaire. Pourtant, ce sont toujours les lycéens français qui se distinguent par un niveau de fermeture légèrement plus élevé (Oui : FR 56,4 % - IT 69,4)²⁴.

- 45 En résumé, pour le groupe italien, l'immigration est avant tout vue comme un phénomène qui peut nuire aux projets professionnels personnels et altérer la sécurité publique. Le groupe français, quant à lui, s'accroche davantage à la nécessité de protéger la "pureté" de la culture nationale en montrant une certaine réticence à inclure les out-groups par la voie de la naturalisation.
- 46 Ces résultats offrent des pistes d'analyse bien plus intéressantes que ceux tirés de l'échelle individuelle. Il se peut que pour mener une lecture plus fine de ce tableau, il soit nécessaire de la développer parallèlement au débat sur l'immigration en Italie et en France. Ainsi la lecture s'effectuera en conjuguant à la fois les principaux résultats concernant la représentation sociale de l'immigré et les résultats relatifs aux dernières réponses d'attitudes développées à partir de l'échelle d'analyse nationale.

4. Discussion.

- 47 L'Italie et la France sont deux pays européens hautement concernés par le phénomène de l'immigration mais avec des caractéristiques fort différentes. Faire un état des lieux synthétique de la "question migratoire" dans ces deux pays, nous amènera plus aisément à la discussion des résultats.

4.1 L'immigration en Italie : des préjugés envers un phénomène peu connu.

- 48 L'Italie n'a été confrontée à l'immigration internationale que récemment, à la suite d'un passé d'émigration très important (Fondazione Migrantes 2006). Après seulement trente ans d'immigration, à la fin 2009 la population étrangère frôle les 5 millions de personnes (Caritas/Migrantes 2010, p. 107). Il s'agit dans l'ensemble d'un changement de statut soudain et difficile à assimiler pour la population nationale (Bolaffi 2001, pp. 3-5).
- 49 À partir de la fin des années 1990, l'Italie semble vivre, en matière d'immigration, une période d'"urgence". L'image de l'immigré se confond avec celle du criminel et l'immigration devient la « métaphore sociale de la déviance » (Dal Lago 1999, pp. 30-31). C'est le parti de la *Lega Nord* qui pilote la politique italienne en matière d'immigration, fort notamment de son monopole sur le Ministère de l'Intérieur (Dal Lago 2004, p. 71). Cet état de choses perdure avec des hauts et des bas durant les années qui suivent, et même des observateurs externes comme Calavita n'hésitent pas à affirmer qu'en Italie l'immigration est traitée comme l'un des principaux "maux sociaux" qui affligent le pays (Calavita 2005, chap. 3). Le discours anti-immigration qui découle de cette situation est largement répandu par l'action amplificatrice des médias. Morcellini a bien mis en évidence la tendance des médias italiens à « se contenter d'une image statique et apparemment immuable » des immigrés, marquée par le « langage du crime, les expressions de la douleur, les peurs de l'invasion » (Morcellini 2009, p. 27). La spirale de criminalisation de l'immigré a débouché en 2009 sur l'approbation du *Pacchetto Sicurezza* par le gouvernement Berlusconi, qui enferme complètement la

gestion de l'immigration dans le cadre de la maîtrise de la sécurité et de l'ordre public (Loi n° 94 du 15 juillet 2009). L'une des dispositions du texte paraît symptomatique de la politique sécuritaire qui prévaut dans la Péninsule : l'institution de rondes urbaines actives au niveau de la ville et dépendant du maire, assurées bénévolement par des associations ou des ex-militaires à la retraite dans le but de renforcer les actions de surveillance en milieu urbain (art. 3 c. 41-2).

- 50 Cependant, ces positions hostiles doivent se confronter aux opinions contraires d'un ensemble d'acteurs de la société civile se distinguant par une mission et une identité particulières. En Italie, les pouvoirs publics mettent en œuvre les politiques d'intégration en les déléguant de manière massive aux acteurs privés, parmi lesquels les organisations du monde catholique jouent un rôle de premier plan (Caponio 2006, pp. 78-85). Dans le débat sur l'immigration, ces « institutions de solidarité » ont été capables de réunir un véritable « *front pro-immigrés* » (Zincone 2005, p. 395)²⁵ qui, participant activement à la formulation des politiques d'insertion, vise à protéger la dignité et l'intégrité de la personne, abstraction faite de son origine et, notamment, de la validité de ses documents. Comme Rusconi (1997) le souligne, il est à noter qu'en Italie, l'Église « intervient et parle avec l'autorité d'une instance nationale » (p. 39). Elle « est le seul acteur doté d'un véritable poids collectif dans les grands thèmes civiques tels que la famille, l'école et l'immigration » (p. 55). On peut dire qu'au niveau rhétorique, l'Église opère une véritable superposition entre l'image du « migrant » et l'image de l'individu qui nécessite d'être secouru à tout prix. Bien que son rôle dans le débat sur l'immigration fasse aussi l'objet d'évaluations plus critiques, il est difficile de ne pas admettre que celle-ci représente un véritable amortisseur social entre la société civile, la classe politique et les questions soulevées par ce phénomène (Ambrosini 2005, Zincone 2006).
- 51 Cet aperçu du discours italien sur la « question migratoire » explicite la représentation sociale de l'immigré élaborée par l'échantillon de la Péninsule. La « menace sécuritaire », le pilier de ce réservoir sémantico-cognitif, est bien enraciné dans un discours public où ce phénomène est présenté comme la cause principale des problèmes du pays. De même, nous avons vu que les réponses d'attitude des lycéens italiens sont visiblement polarisées sur une menace de caractère social et économique. La soudaineté avec laquelle l'immigration internationale s'est imposée a probablement déclenché une sorte de peur de l' « invasion ». En effet, si on se réfère à l'item relatif à l'estimation numérique, on voit bien que les lycéens italiens montrent une probabilité sept fois supérieure de surestimer les dimensions du phénomène par rapport au groupe français²⁶. C'est une vision « phantasmatique » de l'immigration qui s'impose, un phénomène dont il faut bien se protéger afin de délimiter ce qui est à « Nous » et l'espace pour « Eux ». Une vision qui, comme nous l'avons dit dans la partie précédente, trouve probablement ses racines dans l'action amplificatrice des médias de la Péninsule.
- 52 On pourrait objecter que ce cadre bien conflictuel de l'Italie entre en contradiction avec le fait que c'est le groupe italien qui a le plus de probabilité de répondre par l'affirmative à l'octroi de la nationalité. Cette contradiction n'existe qu'à la première lecture des résultats. En effet, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3.1, le noyau de la représentation de l'immigré exprimée par l'échantillon italien recouvre un ensemble de cognitions de type compassionnel, où le migrant est présenté comme une personne ayant besoin d'aide et qu'il faut secourir. Ce sont des cognitions qui nous semblent très proches du discours de l'Église italienne en matière de mobilité humaine. Malgré les

menaces dans le registre socio-économique, cela n'empêche pas pour autant d'accueillir les plus vulnérables, sans cependant que cela soit interprété comme une volonté d'intégrer. En validation de l'hypothèse selon laquelle le discours de l'Église se reflète dans les attitudes des jeunes italiens interrogés, il est à noter qu'ils se montrent plus intégrés à la sphère du sacré, par rapport à leurs camarades français, tant du point de vue du sentiment de religiosité personnelle que de la pratique religieuse²⁷. Si d'un point de vue attitudinal, les jeunes Italiens sont plus religieux, il est probable que les messages de l'Église à l'égard des phénomènes sociaux comme l'immigration soient davantage intériorisés que pour le groupe français. Celui-ci est en effet marqué par une intégration religieuse plus faible et situé dans un contexte où l'emprise du discours catholique sur la mobilité humaine est plus modeste (Schor 1996, p. 259).

4.2 L'immigration en France : des préjugés enracinés envers un phénomène connu.

- 53 La France est au contraire un pays à longue expérience d'immigration. Aujourd'hui, comme Brechon et Tchernia le remarquent, « le grand débat qu'a connu la France depuis le début des années 1980 sur la place des immigrés et des étrangers n'est pas dépassé mais il est beaucoup moins vif qu'autrefois » (Brechon et Tchernia 2009, p. 319). L'acuité des propos de l'époque a laissé la place à une manière plus indirecte d'aborder cet objet, riche en sous-entendus et portant sur des questions plus complexes et aiguës. Ce sont les principes d'égalité et de laïcité qui, interprétés d'une manière universaliste, forment le socle de toute politique sur l'intégration et de tout débat sur l'immigration. Tenus à s'assimiler aux principes républicains, les particularismes culturels et religieux des groupes minoritaires ne sont pas pris en compte dans l'espace public (Schnapper 2008, p. 133).
- 54 Le respect des préceptes républicains qui découle de la présence d'une dimension nationale solide amène à des "politiques identitaires" aux effets fort évidents. Pensons, par exemple, à l'institution du Ministère de l'immigration et de l'identité nationale²⁸ pendant la présidence Sarkozy, à l'origine du Grand débat sur l'identité nationale organisé en 2009. Un tel accent sur la dimension identitaire a pour effet de considérer qu'il existerait une identité nationale homogène ou du moins identifiable, participant à stigmatiser tout groupe qui, en raison de ses spécificités culturelles et de la manière de se comporter dans l'espace public, serait perçu comme s'écartant des principes républicains. Emblématiques à cet égard sont les questions liées à l'islam, récemment focalisées sur la question du voile ou des lieux de culte, représentant des thèmes hautement politisés et médiatisés (Le Goaziou, Mucchielli 2006). Les questions liées à la présence de l'islam sont un des points les plus délicats des politiques d'intégration en France, toujours attentives à réprimer toute pratique pouvant aboutir à une "dérive communautaire". Ainsi, dans son rapport datant de 1995, le Haut conseil pour l'intégration affirme que « la République reconnaît exclusivement les droits de l'individu libre à l'égard de ses liens communautaires. [...] La logique communautaire œuvre de façon antithétique. Elle renferme l'individu dans le groupe où il se définit et dont il tire ses droits et ses devoirs » (1995, p. 19).
- 55 À partir des années 1990, la lutte contre les discriminations, « auparavant apanage de la gauche et des organisations antiracistes » (Noiriel 2009, p. 175), est devenue un thème largement consensuel. Les doutes sur l'efficacité du modèle républicain ont atteint leur

sommet en 2005 avec les trois semaines de révoltes dans les banlieues des grandes villes françaises ; des émeutes qui d'ailleurs n'étaient pas les premières (Morice 2005). On ne peut pas exclure que l'importante résonance médiatique et politique accordée à cet événement, a participé au fait que l'image de l'"immigré non intégré" dont les comportements sont contraires à la façon de vivre dans l'Hexagone, se soit diffusée de plus en plus au sein de l'opinion publique française.

- 56 À l'instar de l'analyse de la situation italienne effectuée ci-dessus, nous pouvons maintenant mettre en relation l'état des lieux de l'immigration en France avec les représentations et les attitudes envers ce phénomène. Après un siècle et demi de flux vers le sol de la République, pour ne parler que de l'époque contemporaine, la classe politique prend conscience de la nécessité de s'interroger sur les problèmes posés par la discrimination et la non-intégration, ce qui semble avoir des incidences directes sur la représentation sociale de l'immigré formulée par les lycéens français. En effet, c'est à partir de la catégorie de la « précarité » et de l'idée de non-intégration que se structure l'image de l'immigré.
- 57 Ensuite, on peut constater que le noyau de la représentation est constitué de catégories normalement utilisées pour distinguer et classer la diversité (noirs, arabes, maghrébin, etc.), bien que celles-ci n'aient guère d'importance dans l'aire discursive la plus externe de la représentation (le système périphérique). Il se peut que cette image de l'immigré soit influencée par l'emprise des principes constitutifs du modèle républicain d'intégration, fortement ancré dans l'idée d'égalité et de non-reconnaissance des particularismes. Un tel accent sur la dimension identitaire aurait donc pour effet pervers d'accroître la visibilité de toute expression de diversité, en l'accusant de dérive communautariste.
- 58 En cohérence avec cet arrière-plan sociocognitif, le groupe français ne dirige pas ses attitudes négatives envers des enjeux matériels. Les principaux questionnements s'orientent vers une réflexion plus complexe sur l'état de l'intégration de la population immigrée et sur la compatibilité du pluralisme culturel et religieux dans la société française. C'est une menace de caractère identitaire que l'immigration déclenche aux yeux des adolescents français interrogés, au point de refuser l'accès à la nationalité exprimant une prise de distance nette vis-à-vis de la diversité. Ce préjugé est probablement suscité par une identité nationale solidement ancrée dans l'histoire et structurant la vie publique, ce qui n'est pas le cas de la situation italienne. L'idée de précarité qui ressort de la représentation de l'immigré s'introduit alors dans un stéréotype plus englobant où les difficultés sociales qui témoignent de l'intégration précaire vont de pair avec l'idée de non-assimilation.

5. Conclusion : les deux facettes d'un même préjugé

- 59 Il est notable que le lien entre les préjugés envers l'immigration et les caractéristiques que ce phénomène revêt en tant qu'enjeu social est particulièrement étroit. Dans le cadre de l'analyse menée, deux caractéristiques requièrent l'attention : le degré d'enracinement historique de l'immigration et les effets de la culture politique nationale. Pour les adolescents français, l'idée de faible intégration que le mot « immigré » évoque fait écho aux difficultés qui touchent les quartiers périphériques des grandes villes de l'Hexagone, ce qui a amené à la remise en question de la capacité effective des générations issues de l'immigration à s'intégrer. De même, dans un

contexte marqué par un sentiment national persistant qui, historiquement, structure son rapport à l' "Autre", les préoccupations s'orientent prioritairement vers les enjeux culturels. Les craintes concernant la compétition économique entre immigrés et nationaux, hormis le fait qu'elles aient été bien présentes dans les décennies passées (Schor, *op. cit.*), semblent faire place à une interrogation plus subtile sur la compatibilité de l'espace républicain avec l'"Autre" et, notamment par rapport aux questions sur la religion musulmane.

- 60 Le tableau issu du groupe italien est différent. L'Italie est un pays d'immigration récente doté, au contraire, d'un sentiment national faible (Rusconi 1997), caractérisé par un débat où les positions hostiles et les positions indulgentes se mêlent. Le caractère relativement récent du phénomène – qui est encore peu de choses par rapport au passé migratoire de la Péninsule – et son rythme de croissance soutenu, paraissent susciter des attitudes orientées vers des enjeux matériels. L'immigré est avant tout représenté comme un vecteur de désordres sociaux. De même, la peur que le phénomène puisse entraver la construction de sa propre carrière s'exprime à haute voix.
- 61 Le préjugé à caractère socio-économique qui se dessine semble être le résultat des discours qui, depuis quelques années, se sont imposés dans la Péninsule. Cependant, cette image de l'« invasion » n'empêche pas la persistance d'une certaine bienveillance à l'égard des immigrants, puisque, semble-t-il, ce sont des personnes malheureuses qu'il convient de secourir. Cette dernière vision découle, probablement, de l'action des organismes religieux, qui remédient à la faiblesse de l'action nationale en matière d'intégration. Entre outre, c'est le monde catholique qui, en Italie, lève les boucliers contre les dérives xénophobes, se posant ainsi en faveur de la diversité. Peut-être est-il est opportun de rappeler que ces dernières considérations ne signifient pas que les attitudes d'accueil et de compassion manifestées par les organismes du monde catholique sont synonyme de volonté d'intégration. D'abord, on ne peut pas affirmer que l'Église italienne soit promotrice d'un projet d'intégration. Ensuite, comme Ambrosini (*op. cit.*) le souligne il est possible d'accueillir sans intégrer. Il utilise l'expression d'« intégration subalterne » pour qualifier une situation où les immigrants sont relativement bien vus à condition qu'ils jouent des rôles socio-économiques désavantageux et subordonnés uniquement aux besoins de la société réceptrice, sans possibilité d'améliorer leur condition.
- 62 Ce que cet article a voulu montrer est la manière dont les préjugés et les stéréotypes se manifestent selon le registre d'analyse adopté. Si l'échelle individuelle restitue des résultats bien connus depuis des décennies, l'échelle nationale a, au contraire, offert une perspective stimulante. Dans le cadre de cette étude, la façon d'évaluer les questions posées par l'immigration semble se structurer différemment selon qu'on étudie ces évaluations de l'immigration au moyen d'une échelle individuelle ou contextuelle. D'un côté, les manifestations de menace dépendent tantôt des ressources socio-économiques de l'individu tantôt de sa vision politique et de la manière de se rapporter aux autres. Ces résultats s'intègrent dans le sillage des études qui abordent le préjugé en tant que mécanisme défensif que l'individu peut exprimer selon les circonstances. D'un autre côté, il apparaît que lorsqu'on utilise comme unité d'analyse le lieu de résidence, se dégagent des préjugés qui sont en étroite syntonie avec la « structure d'opportunité discursive » qui, à l'époque du recueil des données caractérisait l'Italie et la France. Cette étude a montré comment les « prises de

position » envers la diversité sont étroitement liées aux dynamiques en cours sur le plan idéologique, celles-ci étant le produit de forces socio-historiques importantes. Nous croyons que cette piste d'analyse représente une perspective intéressante pour comprendre les logiques de pouvoir qui structurent la « relation à l'Autre »²⁹, celles-ci constituant un terrain propice pour la genèse sociale des préjugés.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOUD F. E., DOYLE A-B. (1988) « Parental and Peer Influence on Childrens Racial Attitudes », *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 20, n° 3/4, pp. 371-383.
- ABRIC J.-C. (2003) *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne, ERES.
- ADORNO, T. W., E. FRENKEL-BRUNSWIK, LEVINSON D. J., NEVITT-SANFORD R., (1950). *The Authoritarian personality*, New York, Harper and Row.
- ALLPORT G. W. (1954) *The Nature of Prejudice*, Cambridge-Massachusetts, Addison-Wesley Publishing.
- ALTMeyer B. (1998) « The other "authoritarian personality" », in Zanna M. P., (Éds.) *Advances in experimental social psychology*, Academic Press, San Diego, pp. 47-92.
- AMBROSINI M. (2005) *Sociologia dell'immigrazione*, Bologna, Il Mulino.
- BERRY J. W. (2006) « Mutual attitude among immigrants and ethnocultural groups in Canada », *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 30, pp. 719-734.
- BERRY J. W. (1997) « Immigration, acculturation and adaptation », in PADILLA A., (dir.), *Acculturation : Theory, models and some new findings*, Boulder, Westview Press, pp. 176-188.
- BEVELANDER, P., & OTTERBECK, J. (2010) « Young people's attitudes towards Muslims in Sweden ». *Ethnic and Racial Studies*, 33(3), 404-425.
- BLAU P., DUNCAN O. D. (1967) *The American occupational structure*, Ed. Wiley, New York.
- BLUM A. (1997) « Comment décrire les immigrés ? À propos de quelques recherches sur l'immigration », *Population*, vol. 53, n° 3, pp. 569-587.
- BLUMER H. (1958) « Race Prejudice as a Group Position », *Pacific Sociologic Review*, vol. 1, n° 1, pp. 3-9.
- BOBO, L. (1988) « Group Conflict, Prejudice, and the Paradox of Contemporary Racial Attitudes ». In P. KATZ, & D., TAYLOR, *Eliminating Racism. Profiles in Controversy*, (pp. 85-114), New York : Plenum Press.
- BOBO, L. (1983) « Whites' Opposition to Busing : Symbolic Racism or Realistic Group Conflict ? », *Journal of Personality and Social Psychology*, 45(6), pp. 1196-1210.
- BOBO L., KLUEGEL J. R. (1993) « Opposition to Race-Targeting : Self-Interest, Stratification Ideology, or Racial Attitudes ? », *American Sociological Review*, 58(4), pp. 443-464.
- BOLAFFI G. (2001) *I confini del patto : il governo dell'immigrazione in Italia*, Torino, Einaudi.

- BRECHON P., TCHERNIA J.-F. (2009) *La France à travers ses valeurs*. Paris, Armand Colin.
- BROWN, R., & KOOPMANS, R. (2010) « The Diffusion of Ethnic Violence in Germany : The Role of Social Similarity », *European Sociological Review*, 26(1), 111-123
- CALAVITA K. (2005) *Immigrants at the margins : law, race, and exclusion in Southern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CAMERA DI COMMERCIO DI GENOVA (2005) *Giornata dell'economia 9 maggio 2005*, en ligne : http://images.ge.camcom.gov.it/f/studi_statistiche/studi/3e/3economia.pdf (consulté le 4 Mars 2012).
- CAPONIO T. (2006) *Città italiane e immigrazione. Discorso pubblico e politiche a Milano, Bologna e Napoli*, Bologna, Il Mulino.
- CARITAS/MIGRANTES (2010) *Immigrazione. Dossier Statistico Immigrazione 2010*, Roma, Idos.
- CLARK M., ISEN, A., M. (1982) « Toward understanding the relationships between feeling state and social behavior », In Hastorf A., ISEN, M., (dir), *Cognitive social psychology*, pp. 73-110, New York : Elsevier North-Holland.
- COENDERS M., SCHEEPERS P. (1998) « Support for Ethnic Discrimination in the Netherlands 1979-1993 : Effects of Period, Cohort, and Individual Characteristics », *European Sociological Review*, 14(4), pp. 405-422
- COENDERS M., LUBBERS M., SCHEEPERS P. (2004) *Majority populations' attitudes towards migrants and minorities, Report of the European Monitoring Centre on Racism and Xenophobia*, Vien, ref. no. 2003/04/01.
- COENDERS M., LUBBERS M., SCHEEPERS P. (2009) « Opposition to Civil Rights for Legal Migrants in Central and Eastern Europe », *East European Politics & Societies*, vol. 23, n° . 2, p. 146-164.
- DAL LAGO A. (1999) « La tautologia della paura », *Rassegna Italiana di Sociologia*, vol. XXXX, n° 1, p. 5-41.
- DAL LAGO A. (2004) « Esistono davvero i conflitti tra culture ? Una riflessione storico-metodologica », in Galli C., (dir.), *Multiculturalismo. Ideologie e sfide*, Bologna, Il Mulino,
- DOVIDIO, J. F., GAERTNER, K., L. (dir.), (1986) *Prejudice, discrimination and racism*, Orlando, Academic Press.
- DURIEZ B., SOENENS B. (2009) « The intergenerational transmission of racism : The role of Right-Wing Authoritarianism and Social Dominance Orientation », *Journal Research in Personality*, vol. 43, pp 906-909.
- ESSES, V., DOVIDIO, J. F., JACKSON, L. M., & ARMSTRONG, T. L. (2001) « The Immigration Dilemma : The Role of Perceived Group Competition, Ethnic Prejudice, and National Identity ». *Journal of Social Issues*, 57(3), 389-412.
- FONDAZIONE MIGRANTES (2006) *Primo Rapporto Italiani nel Mondo*, Roma, Idos.
- FORD R. (2008) « Is racial prejudice declining in Britain ? », *British Journal of Sociology*, vol. 59, n° 4, pp. 609-636.
- FUNK C. (2000) « The Dual Influence of Self-Interest and Societal Interest in Public Opinion », *Political Science Review*, n° 88, pp. 317-26.
- GALLAND O. (2007) *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin.
- GALLAND, O. (2009) *Les jeunes*, Paris, La Découverte.

HAUT CONSEIL A L'INTEGRATION (1995) *Liens culturels et intégration. Rapport au Premier Ministre*, Paris, La Documentation Française.

HEWSTONE, M. (2003) « Intergroup contact : Panacea for prejudice ? », *The Psychologist*, 16, pp. 351-355.

HOOGHE M., TRAPPERS A., MEULEMAN B. & REESKENS T. (2008) « Migrations to European countries : A structural explanation of patterns, 1980-2004 », *International Migration Review*, vol. 42, n° 2, pp. 615-639.

HOOGHE M., WILKENFELD B. (2007) « The Stability of Political Attitudes and Behaviors Across Adolescence and Early Adulthood : A Comparison of Survey Data on Adolescents and Young Adults in Eight Countries », *Journal of Youth Adolescence*, vol. 37, pp. 155-167.

HUNTINGTON S. P. (1996) *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Ed. Simon & Schuster, New York.

KINDER D. R. (1986) « The Continuing American Dilemma : Whites Resistance to Racial Change 40 Years after Myrdal », *Journal of Social Issues*, vol. XLII, n° 2, 151-171.

KOOPMANS, R., OLZAK, S. (2004) « Discursive Opportunities and the Evolution of Right-Wing Violence in Germany », *American Journal of Sociology*, 110, 198-230.

LAPEYRONNIE, D. (2008) *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Paris, Robert Laffont.

LE BRAS H. (1998) *Le démon des origines*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube.

LE GOAZIOU V., MUCCHIELLI L. (2006) *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte.

LOREDANA S. (2006) *La cittadinanza a scuola. Fiducia, impegno pubblico e valori civili*, Torino, Rosenberg & Selliers.

MARTIN O. (2007) *L'analyse de données quantitatives*, Paris, Armand Colin.

McLAUREN L. M. (2003) « Anti-Immigrant Prejudice in Europe : Contact, Threat Perception, and Preferences for the Exclusion of Migrants », *Social Forces*, March, n° 81, vol. 3, p. 915.

MONTMOLLIN G. D. (2003) « Le changement d'attitude », in MOSCOVICI S., (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, (orig1ère éd. . 1984).

MORCELLINI, M. (2009) *Ricerca nazionale su immigrazione e asilo nei media italiani*. Roma, Università di Roma la Sapienza - Facoltà di Scienze della Comunicazione, www.comunicazione.uniroma1.it (consulté le 1 juin 2010).

MORICE, A. (2005) « Les émeutes urbaines d'octobre-novembre 2005 en France : comprendre avant de juger », *Pajol*, 31 decembre 2005. <http://pajol.eu.org/article905.html> [consulté le 28 février 2010].

NOIRIEL G. (2009) « "Color blindness" et construction des identités dans l'espace public français », in D. FASSIN, E. FASSIN (dir.) *De la question sociale à la question raciale. Représenter la société française*, Paris, La Découverte/Poche, p. 166-182.

PARK R. E., BURGESS E. W. (1933) *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, University of Chicago Press.

PETTIGREW T. F. (1997) « Generalized Intergroup Contact Effects on Prejudice », *Personality and Social Psychology Bulletin*, vol. 23, n° 2, pp. 173-185.

- PETTIGREW T. F. (1998) « Intergroup Contact Theory », *Annual Review of Psychology*, n° 49, pp. 65-85.
- PETTIGREW T. F., Troop L. R. (2006) « A Meta-Analytic Test on Intergroup Contact Theory », *Journal of Personality and Social Psychology*, vol. 90, n° 5, pp. 751-783.
- PETTIGREW, F. T. (1958) « Personality and Sociocultural Factors in Intergroup Attitudes : A Cross-National Comparison ». *The Journal of Conflict Resolution*. 2(1), 29-42
- PIAGET J., INHELDER B. (1966) *La psychologie de l'enfant*, Paris, Presses Universitaires de France.
- QUILLIAN L. (1995) « Prejudice as response to perceived group threat : population composition and anti-immigrant and racial prejudice in Europe », *American Sociological Review*, 60, pp. 586-611
- RODRIGUES, F., J., HERRERO, J., OVEJERO, A., TORRES, A. (2009) « New Expressions of Racism Among Young People in Spain : an Adaptation of the Meertens and Pettigrew (1992) Prejudice Scale », *Adolescence*, 44(176), 1033-1043.
- RUCK M. D., PARK H., KILLEN M., CRYSTAL D. S. (2010) « Intergroup Contact and evaluations of Race-Based Exclusion in Urban Minority Children and Adolescents », *Journal of Youth Adolescence*, vol. 40, pp. 633-643.
- RUSCONI G. E. (1997) *Patria e repubblica*. Bologna, Il Mulino.
- SARTORI G. (2002) *Pluralismo, Multiculturalismo e Estranei. Saggio sulla Società Multiethnica*, éd. BUR, Milano.
- SAYAD A. (2006) *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir, (1ère éd. 1998).2006,
- SCHEEPERS, P., GIJSBERTS, M., & HELLO, E. (2002) « Religiosity and Prejudice against Ethnic Minorities in Europe : Cross-National Tests on a Controversial Relationship », *Review of Religious Research*, 43(3), 242-265.
- SCHNAPPER D. (2008) « Les enjeux démocratiques de la statistique ethnique », *Revue française de sociologie*, n° 49-1, p. 133-139.
- SCHNAPPER, D. (1998) *La relation à l'Autre. Au coeur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.
- SCHOR R. (1996) *Histoire de l'immigration en France. De la fin du XIX siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- SECA J-M. (2001) *Les représentations sociales*, Paris, Armand Colin.
- STELLINGER A., WINTREBERT R. (2008) *Les jeunes face à leur avenir. Une enquête internationale*, Fondation pour l'Innovation Politique – Kairos Future, Paris.
- STEPHAN, W., G., LAUSANNE, C., R., ESSES V., STEPHAN, C., W., M., & MARTIN, T. (2005) « The effects of feeling threatened on attitudes towards immigrants », *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 29 (1), p. 1-19.
- STEPHAN, W., G., STEPHAN, C., W. (1996) « Predicting Prejudice », *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 20 (3/4), pp. 409-26.
- TAJFEL, H. (1981) *Human Groups and Social Categories. Studies in Social Psychology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- TAJFEL, H. (1982) *Social identity and intergroup behavior*. Cambridge : Cambridge University Press.
- TAJFEL, H., & TURNER, J., C. (1986) « The social identity theory of inter-group behavior », In S. Worchel & L. W. Austin (dir.), *Psychology of Intergroup Relations* (pp. 7-24), Chicago : Nelson-Hall

- TRIBALAT M. (1995) *Faire France. Une enquête sur les immigrés et leurs enfants*, Paris, La Découverte.
- WHITE F., WOOTON B., MAN J., DIAZ H., RASIAH J., SWIFT E., WILKINSON A. (2009) « Adolescent racial prejudice development : The role of friendship quality and interracial contact », *International Journal of Intercultural Relations*, vol. 33, pp. 524-534.
- WIEVIORKA, M. (2005) *La différence : identité culturelles enjeux, débats et politiques*. La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube.
- ZICK A., KUPPERT B., HOVERMANN A. (2011) *Intolerance, Prejudice and Discrimination. A European Report*. Friedrich-Ebert-Stiftung, Forum Berlin, Berlin.
- ZINCONI, G. (2005) « Cittadinanza e migrazioni : un'applicazione al caso italiano », in BACCI M. L. (dir.) *L'incidenza economica dell'immigrazione*, Torino, Giappichelli.
- ZINCONI, G. (dir.), (2006) *Familismo legale. Come (non) diventare italiani*, Bari-Roma, Laterza.

NOTES

1. Pour être complet on devrait aussi mentionner la théorie de la personnalité autoritaire, développée dans les années cinquante par Adorno *et al.* (1950). Elle a eu le mérite de prouver/montrer l'existence d'un lien entre l'idéologie, la personnalité de l'individu et ses sentiments de mépris envers certains groupes minoritaires. Malgré son importance, et le fait qu'actuellement elle connaisse de remarquables mises à jour (Altmeyer, 1998 ; Sidanius, Pratto, 1999), le domaine strictement freudo-marxiste dans lequel ses hypothèses et ses thèses évoluent, ne permet pas de l'appliquer aux finalités sociologiques de ce travail.
2. Toutes les traductions sont de l'auteur.
3. La même expression « théorie des conflits réels », par exemple, prête donc à discussion.
4. Exception faite pour certains modèles multiniveaux et multicausaux tels que ceux élaborés par Bobo (1983, 1993) ou, plus récemment, par Scheepers *et al.* (1998, 2002). Il s'agit de modèles statistiques complexes, qui évaluent le poids des perceptions à la lumière de caractéristiques contextuelles, notamment de type socio-économique telles que le taux de chômage, les dispositions réglementant la distribution des soutiens sociaux, etc.
5. Par phénomène de l'immigration l'on entend une variable complexe, constituée par les enjeux que l'immigration pose dans la société dite d'accueil, les réactions et les débats qu'elle suscite ainsi que les dispositifs mis en œuvre par les institutions pour répondre aux impératifs que crée la mobilité humaine.
6. Le prélèvement des effectifs a eu lieu de novembre 2008 à février 2009 dans les trois filières lycéennes des villes de Turin et de Gênes pour l'Italie et de Nice pour la France.
7. La nationalité et le lieu de naissance de l'élève sont les informations les plus détaillées disponibles dans les archives des académies de France permettant de mesurer le poids de l'immigration dans chaque établissement scolaire. Les données concernant le lieu de naissance des parents de l'élève ne sont pas, pour le moment, disponibles.
8. Le codage de la variable de classe a suivi les lignes indiquées dans la Classification internationale type des professions dans l'Union européenne (CITP-08 COM).
9. La corrélation entre la filière lycéenne fréquentée et la variable de classe donnée par la profession des parents est robuste : IT : 0,54 – FR : 0,61 (Pearson).
10. Le décalage entre les pourcentages d'élèves étrangers des deux échantillons est du au fait qu'en Italie l'immigration est un phénomène récent, ce qui signifie que la deuxième génération est encore très jeune, et la législation sur la nationalité ne favorise pas les naturalisations (10 ans de résidence régulière pour pouvoir entamer la procédure : Loi 5 février 1992 n° 91). En France,

nonobstant le caractère ancien du phénomène et le grand nombre d'étrangers qui ont franchi ses frontières, le fait de compter parmi la population nationale des générations dites "issues de l'immigration" et de disposer d'une loi sur la nationalité relativement ouverte (5 ans de résidence pour entamer la procédure de demande de naturalisation et obtention automatique de la nationalité française à la majorité pour les étrangers nés et résidant en France, Code civil), dans les statistiques officielles les étrangers sont paradoxalement moins nombreux par rapport aux pays d'immigration plus récente.

11. European Social Survey 2002 round 1 ; International Social Survey Programme 2003 ; European Values Studies 2004.

12. Variable numérique comptant 10 modalités de réponses comprises entre 1 aucune influence – 10 c'est un obstacle.

13. Egotropique s'oppose à sociotropique. Dans le premier cas il s'agit d'attitudes suscitées par une réflexion sur les intérêts de l'individu alors que dans le second cas la réflexion porte sur des questions externes à son vécu immédiat. Pour plus d'informations concernant la distinction entre attitude égotropique et attitude sociotropique voir : Funk (2000) et McLauren (2003).

14. L'item compte 4 modalités de réponse : a. oui beaucoup, b. oui assez, c. un peu, d. non pas du tout.

15. L'item a. a été emprunté au questionnaire de l'International Social Survey Program en 2003, source : http://www.za.uni-koeln.de/data/en/issp/questionnaires/q2003/CH2003_I.pdf. Cette variable a été transformée en un indice cumulatif, comptant sur un alpha de Cronbach solide égal à 0,81.

16. Variable catégorielle : 1 oui - 2 non

17. Loi n° 91, 5 Février 1992.

18. Code civil, article 21-17.

19. Variable numérique 10 modalités de réponses comprises entre 1 (gauche) – 10 (droite).

20. Variable ordinale à 5 modalités de réponse codées en deux catégories : 0 sous estimation + estimation correcte – 1 surestimation.

21. Variable catégorielle : 1 oui – 2 non.

22. Variable ordinale à 4 modalités de réponse codée en deux catégories : 0 assez peu + non aucun – 1 oui assez + oui beaucoup.

23. 27 au total, soit 8,4 % de l'échantillon français contre 100 effectifs de l'échantillon italien (18 %).

24. S'agissant d'une question dichotomique on s'est limité à l'analyser au moyen d'un tableau croisé avec le pays en tant que variable indépendante.

25. En italique dans le texte d'origine.

26. Résultat obtenu au moyen d'un modèle de régression logistique binaire, N : 763 (nombre des effectifs totaux inclus dans l'équation de régression logistique) R2 Nagelkerke 0.312, Pourcentage global 72.2 %. La formule appliquée pour calculer la probabilité estimée est la suivante : $1/\text{Exp}(B)$: $1/0.143 = 6.9937$. Le pays, la seule variable indépendante utilisée, explique à elle seule quasiment un tiers de la variance du modèle

27. L'échantillon italien montre des valeurs nettement plus élevées par rapport aux adolescents français aussi bien sur le plan de la participation aux rites religieux que sur le plan du sentiment de religiosité personnelle. Dans les deux cas, l'association entre les variables est statistiquement significative et avec des écarts solides : a) participation aux rites, $p \leq 0.000$ – phi 0.19, b) sentiment de religiosité personnelle, $p \leq 0.000$ – F 43.6.

28. Puis "Développement solidaire". Ministère supprimé lors du remaniement gouvernemental en novembre 2010.

29. Expression empruntée à Dominique Schnapper (1998).

RÉSUMÉS

Cette étude illustre la manière de réagir de deux populations adolescentes, l'une italienne, l'autre française, à l'égard du pluralisme culturel et religieux qui caractérise leurs sociétés. Ces jeunes qui se trouvent à un âge décisif pour le développement des attitudes intergroupes, se trouvent dans des situations différentes : un contexte d'immigration récente, en Italie, et une histoire migratoire plus ancienne pour la France. Face à la "normalité" des impacts produits par les variables individuelles (statut socio-économique, genre, orientation politique, etc.) l'analyse des effets des variables contextuelles offre des pistes d'analyse plus intéressantes. L'étude met en exergue que les stéréotypes et les attitudes envers l'immigration acquièrent des caractéristiques différentes selon les enjeux que ce phénomène engendre dans le débat national.

This study illustrates the reaction about the cultural and religious pluralism characterizing their societies, of two adolescent populations, an age which is decisive for the development of intergroup attitudes. It is a comparison between Italy, i.e. a context of recent immigration and France, with a longer immigration experience. The context differences can be summarized in a long immigration history and in the role of the national political culture about the ways to deal with this phenomenon. Faced with the "ordinary" impacts produced by the individual variables, the analysis of the effects of contextual variables provides more interesting results. The study emphasizes that stereotypes and attitudes toward immigration take different characteristics on the basis of the issues that this phenomenon raises in the national debate.

INDEX

Mots-clés : immigration, relations interethniques, jeunes, préjugé, comparaison

Keywords : immigration, interethnic relationships, teenagers, prejudice, comparison

AUTEUR

ALESSANDRO BERGAMASCHI

Docteur en sociologie et attaché d'enseignement et de recherche à l'université de Nice Sophia-Antipolis, laboratoire Motricité humaine, éducation, sport, santé (Lamhess, URE 02) & unité de recherche Migrations et société (Urmis, IRD, UMR 205) et à l'*università degli studi di Torino (Dipartimento di Scienze Sociali)*.